



**Scaling Up**  
**NUTRITION**

Réseau de la société civile

S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

**Termes de référence**



Couverture intérieure : © SESEAN, Guatemala

*Ce document est interne au RCS SUN. Il se veut flexible et informel afin de refléter la nature du Réseau de la société civile du Mouvement SUN. Il ne s'agit pas d'un document juridiquement contraignant mais d'une proposition regroupant des orientations sur les principes qui sous-tendent la gouvernance du RCS SUN.*

Couverture : Les jeunes enfants dans un village enfants SOS, Madagascar.  
© Claire Blanchard / Réseau de la société civile SUN

# Sommaire

Informations sur le Réseau de la société civile du Mouvement SUN .....	2
Nom .....	2
Nature .....	2
Visión .....	2
Pourquoi un réseau mondial de la société civile ? .....	2
Une déclaration .....	2
Principes régissant l'engagement du Mouvement SUN .....	2
Finalité du Réseau de la Société Civile du Mouvement SUN (RSC SUN) .....	3
Objectifs prioritaires du RSC SUN .....	5
Gouvernance .....	6
Structure .....	6
Comité de pilotage .....	6
Réunions et communications .....	6
Envergure .....	7
Priorités du Comité de pilotage .....	7
Structure .....	7
Composition .....	7
Président du RSC SUN .....	8
Président du Comité de pilotage du Réseau de la société civile du Mouvement SUN : .....	8
Vice-président du Comité de pilotage du Réseau de la société civile SUN : .....	10
Membres du Comité de pilotage : .....	12
Nominations et processus de sélection .....	14
Secrétariat .....	16
Priorités du Secrétariat .....	16
Rôle .....	17
Responsabilités et lignes hiérarchiques .....	17
Ressources .....	17
Dispositions concernant l'accueil du Secrétariat .....	17
Nomination .....	17
Critères de sélection de l'organisation d'accueil .....	18
Protocole d'accord .....	18
Fonctions et responsabilités .....	18
Les ressources du Réseau : .....	18
Conflit d'intérêts et résolution des conflits .....	18
Les membres .....	19
Principes d'engagement .....	19
Les membres du RSC SUN .....	19
Alliances nationales de la société civile SUN (ASC) .....	19
Informations et point de contact au sein du RSC SUN .....	20
Annexe 1 – Statut des membres du Comité de pilotage actuel du RSC SUN .....	21
Annexe 2 – Orientations relatives à la codification des communications par email .....	22
Annexe 3 – Fonctions et responsabilités des employés du Secrétariat du RSC SUN .....	23
Coordonnateur/Coordonnatrice du RSC SUN .....	23
Chargé/chargée de soutien au pays du RSC SUN .....	24

# Informations sur le Réseau de la société civile du Mouvement SUN

## Nom

Réseau de la société civile (RSC) pour le renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition, SUN) – RSC SUN

## Nature

Réseau mondial d'organisations de la société civile

## Vision

La vision du RSC SUN est celle d'un monde dans lequel des acteurs multiples et parmi lesquels la société civile, travaillent ensemble d'une manière constructive et mutuellement bénéfique en vue d'éradiquer la malnutrition.

## Pourquoi un réseau mondial de la société civile ?

Le Réseau de la société civile du Mouvement SUN (RSC SUN) a été établi au niveau mondial en vue de soutenir la formation, l'évolution et le fonctionnement performant et durable à long terme des Alliances de la société civile dans les pays SUN, tout en facilitant la communication et la coordination entre les diverses ASC SUN et avec l'ensemble du Mouvement SUN.

## Une déclaration

Le Réseau de la société civile SUN a été inauguré lors d'une réunion qui s'est tenue le 11 juin 2013, au cours de laquelle des représentants de la société civile ont adopté une déclaration proclamant qu'ils soutiendraient les objectifs du Mouvement SUN<sup>1</sup>

## Principes régissant l'engagement du Mouvement SUN

Le RSC SUN respecte les principes qui régissent l'engagement au sein du Mouvement SUN<sup>2</sup> ainsi que d'autres principes qui ont émergé lors du processus de consultation sur les conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN<sup>3</sup>. Le Réseau est ouvert à un large éventail d'organisations de la société civile travaillant dans des domaines variés. De par leur nature, les organisations de la société civile sont indépendantes et le RSC SUN s'efforce de respecter ces principes dans son interaction avec les membres, dont il encourage la diversité en la considérant comme un atout.

<sup>1</sup> <http://scalingupnutrition.org/fr/news/les-delegues-a-la-reunion-inaugurale-du-reseau-de-la-societe-civile-sengagent-en-faveur-de-la-declaration-de-soutien-pour-le-renforcement-de-la-nutrition#.VGJwQ-ktDmS>

<sup>2</sup> <http://scalingupnutrition.org/fr/principes-de-lengagement>

<sup>3</sup> <http://scalingupnutrition.org/fr/propos/principes-dengagement/prevention-et-gestion-des-conflits-dinterets>

## Finalité du Réseau de la Société Civile du Mouvement SUN (RSC SUN)

*L'objectif principal du Réseau de la société civile SUN (RSC SUN) est de soutenir la création et le fonctionnement efficace et efficient d'alliances nationales de la société civile (ASC) fortes, crédibles et influentes sur le long terme.*

Les alliances nationales coordonnent les organisations de la société civile (OSC) et :

- 1) contribuent activement à la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et des plans nationaux efficaces pour renforcer et mettre à l'échelle la nutrition (multi-acteurs, multi-niveaux et multi-secteurs); et
- 2) encouragent et facilitent la coordination entre tous les acteurs de la société civile, y compris les universités, les OSC internationales, nationales et locales et assurent l'harmonisation de leurs stratégies, programmes et ressources avec les priorités nationales en nutrition.

Le RSC SUN est chargé **de veiller** à une approche large et inclusive **et d'encourager la participation effective de la société civile dans les processus SUN au travers du mouvement et dans tous les groupes de parties prenantes**. Il encourage **également l'alignement des organisations de la société civile** qui doit être adapté au contexte national et en soutien à des plans nationaux basés sur les besoins/les réalités du terrain.

Le Réseau contribue également **à assurer que la nutrition reste une priorité dans les agendas internationaux et nationaux** et que les perspectives du terrain inspirent les efforts mondiaux de mobilisation par le biais de l'engagement des ASC. Il **soutient alors ces ASC** à contribuer ou à diriger les efforts de plaidoyer des pays afin **d'influencer les processus mondiaux**.



*Luzmila (12 ans) porte à sa maison de l'orge qu'elle a récolté par elle-même, Pérou.  
© Alejandro Kirchuk / Save the Children*



*Une jeune mère et son enfant vivant dans une maison temporairement construite avec ses sept enfants, Madagascar. © Claire Blanchard / Réseau de la société civile SUN*

## Objectifs prioritaires du RSC SUN

### 1 Construire le Réseau et soutenir la formation et le fonctionnement durable des ASC nationales fortes, crédibles et influentes.

Voici quelques exemples:

- Soutenir efficacement le développement d'ASC inclusives, dynamiques et durables dans les pays SUN en tant que parties prenantes légitimes en:
  - i. Soutenant la formation d'ASC nationales.
  - ii. Encourageant et facilitant l'amélioration de la perception et des contributions des ASC nationales / Organisations de la Société Civile (OSC) au renforcement et à la mise à l'échelle de la nutrition multi-parties prenantes.
  - iii. Encourageant les ASC à faire le lien avec les OSC et l'expertise locale ainsi que nationale comme les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche pour le renforcement des capacités, le plaidoyer et le suivi des progrès réalisés au niveau du terrain.
  - iv. Accroissant le soutien aux ASC nationales (ex. à travers la contribution du RSC SUN aux communautés de pratique du Renforcement de la capacité de prestation du Mouvement SUN et exploitant les ressources techniques, financières, humaines et fondées sur les compétences des membres du RSC SUN).
  - v. Soutenant les ASC pour assurer l'alignement des stratégies, des programmes et des ressources des OSC avec les priorités nationales en nutrition. Cet alignement est adapté aux besoins et fondé sur une analyse du contexte.
  - vi. Soutenant les ASC à contribuer activement aux plans nationaux multi-parties prenantes, multisectoriels, et multi-niveaux pour renforcer et mettre à l'échelle la nutrition et assurer que ces plans reflètent les besoins.
- Assurer que les organisations de la société civile (OSC) nationales participent aux efforts nationaux et internationaux du Mouvement SUN
- Encourager l'alignement des OSC internationales en soutien aux plans nationaux en réponse aux besoins du terrain.

### 2 Harmoniser le plaidoyer et les messages en nutrition afin que la nutrition demeure une priorité dans les agendas nationaux et mondiaux.

Voici quelques exemples:

- Soutenir les ASC à contribuer aux efforts de plaidoyer à l'échelle nationale pour prioriser la nutrition de manière durable (à travers les partis politiques et au-delà des cycles politiques, avant et après les élections, et en travaillant avec les parlementaires).

- Améliorer la contribution des OSC nationales aux processus mondiaux à travers l'engagement des ASC dans ces processus qui, pourront aussi être influencés depuis l'échelon national (ex. Assemblée mondiale de la Santé; forums de nutrition internationaux - comme le Forum pour les micronutriments, l'Union internationale de la nutrition les scientifiques, et la Conférence internationale sur la nutrition 2, et les négociations des objectifs de développement durable post-2015 (ODD)).
- Développer des documents de position et des notes d'orientation politiques pour l'action aux niveaux mondial et national et de les diffuser aux ASC nationales.

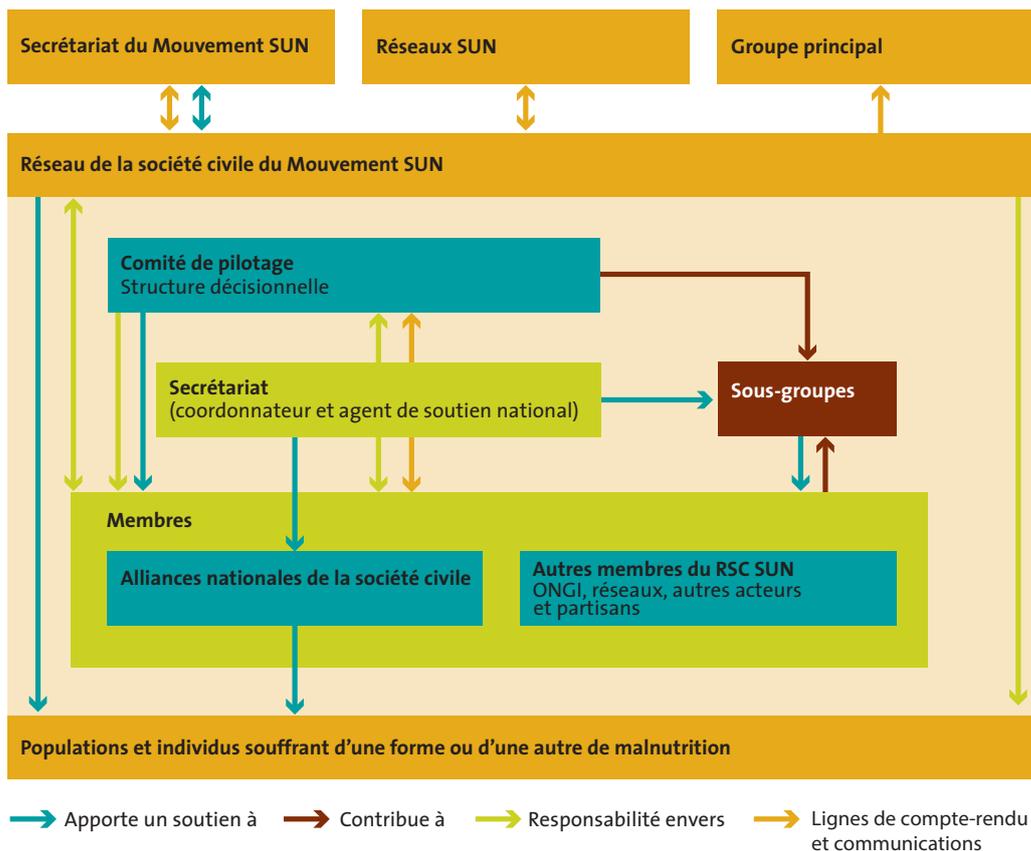
### 3 Faciliter le renforcement des capacités des alliances nationales de la société civile à contribuer aux efforts multipartites, multisectoriels, et à plusieurs niveaux pour renforcer et mettre à l'échelle la nutrition

- Soutenir et développer la valeur ajoutée des OSC en matière de programmes ou d'action tels que: la création de demande; la communication pour le changement de comportement et la mobilisation sociale; le renforcement des apprentissages du « comment faire » ou les connaissances en matière de prestation de services au niveau communautaire / des ménages, et les capacités pour informer et contribuer à l'amélioration des pratiques et politiques.
  - Appui au renforcement des capacités des ASC nationales, en fonction des besoins identifiés, afin de renforcer l'approche SUN multi-parties prenantes, multisectorielle et multi-niveaux et promouvoir l'autonomisation et le développement de capacités à tous les niveaux des pays pour une mise en œuvre pérenne des efforts en matière de nutrition.
  - Utiliser / optimiser les forces des membres du Réseau pour accroître le soutien technique aux OSC nationales et locales / à base communautaire pour augmenter les capacités techniques afin d'atteindre les communautés les plus isolées
- Développer des processus pour favoriser l'apprentissage mutuel et l'échange d'expériences vers un collectif d'ASC fonctionnant comme un réseau d'apprentissage;
- Signaler les possibilités de financement et continuer le plaidoyer pour un financement additionnel en soutien à des solutions créatives pour les programmes et / ou le renforcement des capacités de plaidoyer.

# Gouvernance

## Structure

Le diagramme ci-dessous décrit la structure proposée pour le Réseau mondial de la société civile du Mouvement SUN ainsi que les lignes de responsabilité à l'égard du Groupe principal du Mouvement SUN, du Secrétariat du Mouvement SUN mais aussi plus largement à l'égard des populations et des communautés concernées dans les pays SUN. Il décrit également les partenariats parallèles entre le Réseau et d'autres structures et mécanismes homologues de la société civile consacrés à des questions affines à la nutrition ainsi que ses partenariats avec d'autres réseaux SUN.



Structure de gouvernance du RSC SUN\*

## Comité de pilotage

Un Comité de pilotage représentatif et responsable est nommé par le biais d'un processus démocratique et transparent ; il a pour mission de doter le RSC SUN d'une stratégie et d'en superviser l'application. Le Comité de pilotage est le principal organe de prise de décision du Réseau et il a pour responsabilité d'encourager une participation effective de la société civile dans les processus SUN à l'échelle nationale et mondiale.

## Réunions et communications

Le Comité de pilotage organise régulièrement, toutes les quatre semaines, des conversations entre ses propres membres dans le cadre de communications électroniques permanentes, auxquelles s'ajoute une réunion annuelle en personne à l'occasion du Sommet mondial du Mouvement SUN. L'ordre du jour de ces conversations dépend des questions soulevées par les ASC SUN et des commentaires reçus suite aux discussions de suivi avec les ASC SUN, et plus généralement avec les membres du RSC SUN, le Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) et, le cas échéant, avec les autres réseaux mondiaux du Mouvement SUN.

\* Telle que définie au 10 juin 2014, des sous-réseaux régionaux restent encore à établir formellement. Le Secrétariat du RSC SUN, par le biais d'un soutien et d'efforts étroits de collaboration nationale, déterminera les modalités optimales à cet effet. Ce diagramme ne reflète pas les lignes de compte-rendu ou de responsabilité (cf. section correspondante pour plus d'information en matière de compte-rendu et de responsabilité).

## Envergure

Le Comité de pilotage, s'appuyant sur les opinions de ses membres, assure un rôle déterminant de porte-parole dans le domaine de la nutrition qui dépasse le simple rôle d'animateur du Réseau. Le GD éclaire le plaidoyer international relatif à la nutrition à la lumière des activités concrètes sur le terrain dans les pays SUN. Le GD a des échanges constants avec le Groupe principal du Mouvement SUN, auquel il rend des comptes. Il est également pleinement responsable envers l'ensemble des membres du Réseau.

### Priorités du Comité de pilotage

1. Renforcer l'efficacité des ASC sur le terrain.
2. Encourager les Organisations de la société civile (OSC) à contribuer aux plans nationaux de renforcement de la nutrition et à aligner leurs propres stratégies, programmes et ressources sur ces mêmes plans nationaux.
3. Encourager une implication active et constructive de la société civile dans le processus SUN à l'échelle nationale et mondiale.
4. Faire en sorte que la nutrition reste une priorité à l'ordre du jour tant à l'échelle mondiale que nationale.
5. Apporter, par le biais des bureaux nationaux des OSC, un appui permettant de renforcer les capacités des ASC SUN afin qu'elles puissent contribuer efficacement aux efforts nationaux engagés par les acteurs multilatéraux.
6. Veiller à ce que les organisations de la société civile participent au dialogue national et international du Mouvement SUN.

### Structure

Le Comité de pilotage se réunit régulièrement et a à sa tête un président. Les membres du GD sont nommés pour un mandat fixe de deux ans et il est prévu que le premier mandat s'achève en décembre 2015<sup>5</sup>. Tous les deux ans<sup>6</sup>, une partie de l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle du RSC SUN sera consacrée à la nomination d'un nouveau Comité de pilotage afin d'en informer le processus (cf. processus détaillé ci-dessous). Dans un souci de continuité, les membres du Comité de pilotage pourront être nommés pour un second mandat. La proportion, 50 % de seconds mandats et 50 % de membres nouveaux, devrait être maintenue. La première Assemblée annuelle du RSC SUN qui aura pour tâche la nomination des membres du Comité de pilotage se tiendra en 2015.

Le GD compte entre 12 et 15 membres au maximum (cf. Annexe 1 concernant le statut des membres).

### Composition

La composition du GD devra tendre vers un équilibre entre hauts responsables et représentants techniques des OSC membres ; le rôle des hauts responsables étant de diriger et faire progresser le Réseau tout en assurant un rôle de représentation essentiel au sein du Mouvement SUN au niveau international. En outre, un équilibre différent sera recherché concernant les compétences des responsables en vue d'inclure non seulement un savoir et une expérience solides dans les domaines de la nutrition et des questions qui s'y rattachent, mais aussi des connaissances et des capacités relatives à la société civile dans les domaines de la mobilisation et du plaidoyer comme dans ceux de la coordination, de la stratégie et de la programmation. Une fois nommés, les candidats devront être informés de ce qui sera attendu d'eux en termes de disponibilité et du niveau de contribution requis. Une fois sélectionnés, les membres du GD formaliseront leur nomination en signant une lettre d'engagement qui définira leurs obligations, rôles, responsabilités et attentes.

La composition du GD doit et devra rester représentative des membres du Réseau. À cet effet, un système de quota s'appuyant sur des critères transparents de représentativité a été prévu : (a) équilibre géographique : représentation régionale pour l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique (c'est-à-dire Afrique Australe, de l'Ouest, de l'Est, etc.) de sorte que les membres puissent représenter leurs propres réalités régionales ; (b) équilibre entre hommes et femmes ; (c) équilibre entre les secteurs : entre la nutrition (de type développement et humanitaire) et d'autres secteurs pertinents (c'est-à-dire sécurité alimentaire, santé, protection sociale, eau et assainissement, etc.) ; (d) types d'OSC : en fonction de la distribution et de la spécificité des organisations représentées au sein du Réseau (c'est-à-dire organisations populaires ou communautaires, OSC nationales, associations d'agriculteurs, associations/ groupes de femmes, ONGI, etc.).

Des représentants des autres réseaux SUN (un représentant par réseau) et du Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) pourront être inclus au GD à titre d'« observateurs », de manière ponctuelle et en fonction des sujets abordés, dans l'objectif de renforcer la communication et la coordination entre tous les réseaux SUN.

<sup>5</sup> En 2014, le Mouvement SUN s'est soumis à une évaluation indépendante afin d'envisager la vision du Mouvement pour l'avenir. Cette date sera reconsidérée une fois ces processus menés à terme.

<sup>6</sup> Une fois le système de rotation mis en place, les membres du Comité de pilotage auront un mandat de deux ans avec une possibilité de renouvellement, ce qui devrait faciliter le processus de rotation.

# Président du RSC SUN

## Président du Comité de pilotage du Réseau de la société civile du Mouvement SUN :

Le président assurera la direction générale du Comité de pilotage et remplira un rôle général de conseil et d'orientation tout en incarnant le RSC SUN à haut niveau.

### Durée du mandat :

Le président sera en principe nommé pour un mandat fixe de deux ans. Il sera choisi pour ses capacités personnelles.

### Disponibilité nécessaire :

Il est envisagé à ce stade que le président consacre au moins 15 jours<sup>7</sup> par an à cette fonction. Certains déplacements limités pourront être nécessaires. Le président pourra compter sur le soutien du Secrétariat du RSC SUN.

### Attentes :

La fonction de président est bénévole et n'est pas rémunérée. L'organisation à laquelle appartient le président devra avoir adopté le cadre de travail du Mouvement SUN et devra poursuivre activement un programme de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale et/ou mondiale. Il est attendu de l'organisation à laquelle appartient le président prévoie, dans le cadre de son engagement institutionnel envers le Mouvement SUN, un budget et couvre les coûts inhérents à la fonction de président, y compris de déplacement pour qu'il ou elle puisse assister aux principaux événements et réunions afin de représenter le RSC SUN ainsi qu'au Sommet mondial du Mouvement SUN et à l'Assemblée annuelle du RSC SUN.

### Fonctions et responsabilités du président :

1. Conseiller le GD sur des interventions stratégiques destinées à soutenir les ASC nationales.
2. Garantir la cohérence de la mission, de la vision, des programmes et de la prestation de service du RSC SUN.
3. Assurer avec efficacité la direction du Comité de pilotage du RSC SUN et en organiser les réunions de manière à susciter un engagement positif et durable de la part de la société civile destiné à soutenir les objectifs du Mouvement SUN, particulièrement au niveau national, régional et international.
4. Permettre au Comité de pilotage d'assurer une supervision efficace du RSC SUN, en garantissant la mise en place de modes de travail efficaces permettant de maximiser l'impact et la responsabilité.
5. Orienter le Comité de pilotage dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique à l'intention du RSC SUN.
6. Plaider activement en faveur des activités de la société civile du Mouvement SUN, chercher activement à établir des relations avec le Groupe principal du Mouvement SUN et lui apporter des contributions, en particulier par l'intermédiaire des dirigeants des OSC afin de s'assurer que les opinions des organisations de la société civile sont pleinement prises en compte.
7. Assurer une coordination proactive avec d'autres réseaux – et relayer les besoins des ASC nationales au SMS, au réseau des donateurs et à d'autres réseaux, en fonction de l'intérêt du pays concerné.
8. Suggérer des possibilités de partenariat au Comité de pilotage ainsi que des moyens pour collaborer avec d'autres alliances et mouvements pertinents qui s'efforcent également de réduire la malnutrition ; et développer des partenariats stratégiques susceptibles d'apporter un soutien additionnel au Mouvement SUN dans le monde.
9. Veiller à ce que le Comité de pilotage communique de manière efficace et le soutenir dans ses efforts pour répondre aux besoins du Réseau.
10. S'impliquer activement dans le plaidoyer afin d'obtenir la mobilisation des ressources nécessaires au soutien des activités du Réseau dans les pays qui en font actuellement partie et dans d'autres pays.
11. Déléguer, comme convenu et le cas échéant, des responsabilités à certains membres du Comité de pilotage.
12. Assurer la représentation du RSC SUN lors de certains événements clés.
13. Faire parvenir deux fois par mois des informations actualisées et des orientations à tous les membres du GD en signalant les succès, les domaines à améliorer, les principales questions d'intérêt pour le RSC SUN à traiter ou à intégrer aux autres bilans bimestriels destinés aux membres du Comité de pilotage.

<sup>7</sup> Dans la mesure où la fonction de vice-président vient juste d'être instaurée, ce nombre de jours n'a qu'une valeur indicative et sera susceptible d'être modifié en fonction des besoins.

14. Respecter les principes d'engagement du Mouvement SUN ainsi que les processus visant à éviter et à gérer les conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN.

### Profil personnel

- Le candidat ou la candidate doit avoir un niveau de Directeur général ou de haut-responsable d'une organisation de la société civile.
- Le candidat ou la candidate doit pouvoir démontrer son engagement envers les intentions stratégiques du Mouvement SUN et envers un développement humain équitable.
- Le candidat ou la candidate doit comprendre les réalités des ASC au niveau national, afin de pouvoir orienter correctement le Comité de pilotage du RSC SUN sur la meilleure manière de les soutenir afin de renforcer leur performance au niveau national.
- Le candidat ou la candidate devra posséder l'expérience et les compétences nécessaires pour être capable de coordonner et de diriger une alliance de la société civile, et notamment :
  - devra apporter la preuve de son succès en tant que dirigeant ;
  - démontrera d'excellentes compétences relationnelles et la capacité de motiver les autres, de communiquer et de négocier à un haut niveau ;
  - pourra démontrer avoir dirigé un processus de planification stratégique ;
  - pourra démontrer avoir organisé avec efficacité des activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources et avoir obtenu un impact conséquent dans ces domaines ;
  - devra faire preuve de sa capacité à bâtir et à développer des partenariats stratégiques avec des parties prenantes clés à un haut niveau.



*Deux frères Desalegn, 9 ans et Tsige, 6 ans, ( LR ) transportent leurs chevreaux, Ethiopie.  
© Colin Crowley / Save the Children*

## Vice-président du Comité de pilotage du Réseau de la société civile SUN :

La fonction de vice-président sera plus opérationnelle que celle de président et il ou elle soutiendra à la fois le président ou la présidente et le Secrétariat du RSC SUN.

### Durée du mandat :

Le vice-président sera en principe nommé pour un mandat fixe de deux ans. Il sera sélectionné pour ses capacités personnelles.

### Disponibilité nécessaire :

Il est envisagé que le vice-président doive consacrer au moins 20 jours<sup>8</sup> par an à sa fonction. Certains déplacements limités pourront être nécessaires. Le vice-président pourra compter sur le soutien du Secrétariat du RSC SUN.

### Attentes :

La fonction de vice-président est bénévole et n'est pas rémunérée. L'organisation à laquelle appartient le vice-président devra avoir adopté le cadre de travail de SUN et devra poursuivre activement un programme de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale et/ou mondiale. Il est attendu que l'organisation à laquelle appartient le vice-président prévoie, dans le cadre de son engagement institutionnel envers le Mouvement SUN, un budget et couvre les coûts inhérents à la fonction de vice-président, y compris de déplacement pour qu'il ou elle puisse assister aux principaux événements et réunions afin de représenter le RSC SUN, ainsi qu'au Sommet mondial de SUN et à l'Assemblée annuelle du RSC SUN.

### Fonctions et responsabilités du vice-président :

1. Apporter un soutien administratif au secrétariat.
2. Assumer la responsabilité de certaines tâches déterminées par le président.
3. Apporter un soutien opérationnel aux Alliances de la société civile et au Secrétariat.
4. Rendre des comptes au président.
5. Conseiller, et de manière générale orienter les activités des employés du Secrétariat du RSC SUN.
6. Faire des recommandations au coordonnateur sur des questions techniques et administratives.
7. Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
8. Mener des activités de plaidoyer au nom du RSC SUN.
9. Apporter des commentaires et permettre aux employés du Secrétariat du RSC SUN de tester leurs idées, être disponible pour participer avec eux à des sessions informelles de réflexion.
10. Conseiller le Secrétariat du RSC SUN sur des questions spécifiques dans le cadre de son interaction avec le Comité de pilotage.
11. Faire des recommandations sur la principale ligne budgétaire qui détermine le budget d'un nouveau financement destiné à soutenir les efforts du RSC SUN.
12. Soutenir la réalisation des objectifs et du plan d'activité du RSC SUN exprimés dans le document de gouvernance du RSC SUN, ainsi que toute modification que le Comité de pilotage serait susceptible d'y apporter.
13. Assurer la représentation du RSC SUN lors d'événements importants.
14. Respecter les principes d'engagement du Mouvement SUN ainsi que les processus visant à éviter et à gérer les conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN.

<sup>8</sup> Dans la mesure où la fonction de vice-président vient juste d'être instaurée, le nombre de jours n'a qu'une valeur indicative et sera susceptible d'être modifié en fonction des besoins.

## Profil personnel

- Le candidat ou la candidate occupera un poste de coordination ou de gestion au sein d'une organisation de la société civile différente de celle à laquelle appartient le président.
- Le candidat ou la candidate devra avoir démontré son engagement envers les intentions stratégiques du Mouvement SUN et envers un développement humain équitable.
- Le candidat ou la candidate devra comprendre les réalités des ASC au niveau national et être capable d'orienter correctement le Comité de pilotage du RSC SUN sur la meilleure manière de les soutenir afin de renforcer leur performance au niveau national.
- Le candidat ou la candidate devra posséder l'expérience et les compétences nécessaires à un(e) vice-président(e) dans un ou, de préférence, plusieurs des domaines suivants :
  - devra apporter la preuve de son succès en tant que dirigeant ;
  - démontrera d'excellentes compétences relationnelles et la capacité de motiver les autres, de communiquer et de négocier à un haut niveau ;
  - pourra démontrer avoir dirigé un processus de planification stratégique ;
  - pourra démontrer avoir organisé avec efficacité des activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources et avoir obtenu un impact conséquent dans ces domaines ;
  - devra démontrer une expérience technique dans les domaines du plaidoyer, de la politique et de la programmation
  - devra faire preuve de sa capacité à bâtir et à développer des partenariats stratégiques avec des parties prenantes clés à un haut niveau.



*Luzmila (12 ans) travaille avec son père, Luciano, à leur petite ferme située dans la montagne derrière leur maison, au Pérou. © Alejandro Kirchuk / Save the Children*

## Membres du Comité de pilotage :

### Durée du mandat :

Chaque membre du GD sera en principe nommé pour un mandat pouvant aller jusqu'à deux ans, qui pourra être renouvelé. Ils seront sélectionnés pour leurs capacités personnelles.

### Disponibilité nécessaire :

Il est prévu que les membres du Comité de pilotage consacrent au moins 15 jours<sup>9</sup> par an à leur fonction. Certains déplacements limités pourront être nécessaires.

### Attentes :

La fonction de membre du Comité de pilotage est bénévole et n'est pas rémunérée. L'organisation à laquelle appartient un membre du Comité de pilotage devra avoir adopté le cadre de travail de SUN et devra poursuivre activement un programme de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale et/ou mondiale. Il est attendu que l'organisation à laquelle appartient le membre du Comité de pilotage prévoie, dans le cadre de son engagement institutionnel envers le Mouvement SUN, un budget et couvre les coûts inhérents à la fonction de membre du Comité de pilotage, y compris de déplacement pour qu'il ou elle puisse assister aux principaux événements et réunions afin de représenter le RSC SUN, ainsi qu'au Sommet mondial de SUN et à l'Assemblée annuelle du RSC SUN. Il est également attendu des membres du Comité de pilotage qu'ils et elles soient familiarisé(e)s avec la technologie Webex afin de participer aux conversations mensuelles du Comité de pilotage.

### Fonctions et responsabilités des membres du Comité de pilotage :

1. Les membres du Comité de pilotage soutiendront les ASC SUN nationales en fonction de leurs compétences, de leur expérience et de leur portefeuille, en étroite collaboration avec l'équipe du Secrétariat du RSC SUN et conformément au cadre de soutien national ;<sup>10</sup>
2. Les membres du Comité de pilotage détermineront la mission, le but, la vision et les objectifs stratégiques du RSC SUN ;
3. Ils et elles participeront de manière proactive à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique pour le RSC SUN en vue de favoriser un engagement positif et durable de la société civile à l'échelle internationale, régionale et plus particulièrement nationale ;
4. Ils et elles soutiendront la réalisation des objectifs du RSC SUN exprimés dans le présent cahier des charges ainsi que toute modification future qui pourrait leur être apportée ; ils aideront les acteurs de la société civile à s'approprier les objectifs et les activités du Mouvement SUN ;
5. Ils et elles travailleront en collaboration avec le président du RSC SUN à l'élaboration d'un cadre de responsabilité que le Réseau puisse adopter, ils en soutiendront la mise en œuvre et encourageront la transparence dans tous les processus de prise de décision ;
6. Ils et elles aideront le président à assurer une supervision efficace du Réseau et notamment des activités en cours sur le terrain dans les pays SUN, ils favoriseront la mise en place de modes de travail efficaces et veilleront à apporter des réponses opportunes aux besoins du Réseau de manière à optimiser son impact et sa responsabilité ;
7. Ils et elles assureront un rôle de défenseur du RSC SUN auprès de certains acteurs clés et le représenteront lors de réunions importantes au niveau national et international de manière à garantir la prise en considération des opinions et des expériences de la société civile ;
8. Ils et elles travailleront en collaboration avec le président en vue d'établir des partenariats et des moyens de collaborer avec les alliances et les mouvements pertinents qui s'efforcent également de réduire la malnutrition, et de soutenir le développement de nouveaux partenariats stratégiques susceptibles d'engranger un plus grand soutien au Mouvement SUN dans le monde ;
9. Ils et elles soutiendront le président dans ses efforts de plaider pour mobiliser des ressources au service des activités du Réseau dans les pays qui participent déjà aux activités SUN ainsi que dans d'autres pays ;
10. Ils et elles examineront et approuveront le budget, notamment concernant tout financement nouveau ;
11. Ils et elles participeront au recrutement de nouveaux membres et organisations susceptibles d'intégrer le RSC SUN ;
12. Ils et elles évalueront les progrès réalisés concernant la réalisation des programmes ;
13. Ils et elles assumeront certaines tâches déléguées par le président, en fonction des compétences, de l'expérience et du portefeuille de chacun d'entre eux \* ;

<sup>9</sup> Dans la mesure où la fonction de membre du Comité de pilotage vient juste d'être instaurée, ce nombre de jours n'a qu'une valeur indicative et sera susceptible d'être modifié en fonction des besoins.

<sup>10</sup> Le cadre de soutien national a pour but d'harmoniser le soutien national et de garantir à chaque pays le soutien coordonné de plusieurs acteurs du RSC SUN.

14. Ils et elles assureront, le cas échéant et avec l'appui du Secrétariat du RSC SUN, la direction de certains efforts de plaidoyer à l'échelle mondiale afin de veiller à ce que les perspectives de la SC nationale soient dûment représentées dans les efforts du Réseau.
15. Ils et elles seront chargés de prendre des décisions opportunes sur différents sujets clés touchant au RSC SUN. Les décisions sollicitées seront indiquées par l'emploi de la phrase DS – ATTENTION QUESTION IMPORTANTE RSC SUN pour « Décision sollicitée – question importante pour le RSC SUN » dans la case objet de l'email.
16. Ils et elles auront pour mission d'informer d'autres secteurs de soutien des ASC SUN et leurs programmes correspondants (par ex, des programmes nationaux menés par des ONGI, des bureaux nationaux, etc.)
17. Ils et elles devront respecter l'engagement du Mouvement SUN ainsi que les processus de prévention et de gestion des conflits d'intérêt du Mouvement SUN.
18. Ils et elles devront assurer une présence régulière aux réunions du Comité de pilotage du RSC SUN. Il s'agit de conversations mensuelles d'une heure via Webex et d'une réunion annuelle en personne à l'occasion du Sommet mondial de SUN.

### Profil personnel

- Le candidat ou la candidate occupera un poste de responsabilité élevée au sein d'une organisation, d'un réseau ou d'une alliance nationale de la société civile.
- Le candidat ou la candidate devra avoir démontré son engagement envers les intentions stratégiques du Mouvement SUN et envers un développement humain équitable.
- Le candidat ou la candidate possèdera l'expérience et les compétences que le Comité de pilotage requiert dans un ou, de préférence plusieurs, des domaines suivants :
  - nutrition, notamment interventions directes en matière de nutrition et secteurs contribuant à la nutrition comme par exemple la sécurité alimentaire, l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement. Il peut s'agir d'une expérience et de compétences acquises à travers une perspective de développement et/ou humanitaire ;
  - recherche universitaire dans des secteurs contribuant à la nutrition ;
  - plaidoyer et campagnes à l'échelle internationale, nationale et/ou sous-nationale dans des secteurs contribuant à la nutrition ;

**\* Il convient de noter que les membres du Comité de pilotage du RSC SUN auront des compétences, des domaines d'expertise et des portefeuilles variés et que c'est cette diversité qui contribuera à la force du Réseau. Pour cette raison, il ne sera pas attendu des membres du Comité de pilotage du RSC SUN qu'ils participent à tous les efforts entrepris par le RSC SUN ou qu'ils répondent à toutes les communications, mais plutôt qu'ils répondent aux communications et qu'ils assument la direction des efforts correspondant à leur domaine d'expérience, leurs compétences et à leur portefeuille actuel.**

*Ces efforts peuvent inclure, par exemple :*

- mener un plaidoyer à l'échelle mondiale ;
- apporter un soutien actif au jumelage des pays ;
- soutenir l'harmonisation des bureaux nationaux des OSC et soutenir également les efforts nationaux en matière de nutrition ainsi que les ASC SUN à travers l'expertise des bureaux nationaux ;
- soutenir les Alliances de la société civile à l'échelle d'un pays grâce à un système de soutien par les pairs ou soutenir un échange entre ASC SUN à travers un jumelage ;
- offrir une assistance technique spécifique dans leur domaine d'expertise ;
- apporter un soutien universitaire et professionnel (à l'échelle nationale ou mondiale) en vue de renforcer les capacités nationales de mise en œuvre ;
- autres...

*Certains codes à utiliser dans le cadre des communications par email qui ont pour but d'aider les membres du Comité de pilotage à établir des priorités dans leurs efforts de contribution au RSC SUN sont expliqués en Annexe 2.*

- suivi et évaluation ;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action stratégique performant ;
- capacité à bâtir et à développer des partenariats stratégiques efficaces avec des acteurs clés à tous les niveaux ;
- capacité à entreprendre une mobilisation de ressources efficace ;
- excellentes compétences relationnelles et capacité à motiver les autres et à communiquer efficacement avec d'autres acteurs clés.



Une mère et son bébé dans un centre d'enfants au Pérou.  
© Claire Blanchard / Réseau de la société civile SUN

## Nominations et processus de sélection

Le processus de sélection du président, du vice-président et des membres du GD est un processus ouvert, démocratique et transparent qui comporte les étapes suivantes :

- a. Définir le profil et la description de poste de la personne recherchée, et notamment la disponibilité souhaitée ainsi que le niveau minimum de contribution requis ;
- b. Convenir de quotas de représentation au sein du GD en fonction des critères suivants :
  - i. **géographique** : au minimum 1 membre, et pas plus de 3 membres devraient venir de chacune des régions géographiques représentées dans le Réseau, à savoir Asie, Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique Australe. La participation de personnes venant des Alliances nationales de la société civile SUN sera encouragée et devrait faire l'objet d'une priorité au cours du processus de sélection ;
  - ii. **par genres** : il devrait y avoir au sein du GD un équilibre entre représentants des deux sexes. Idéalement, la proportion devrait se situer entre 50 % et 30 % au minimum pour chaque sexe.
  - iii. **intersectorielle** : le GD devrait être composé d'au moins 1 membre et pas plus de 3 membres représentant différents secteurs contribuant à la nutrition, comme par exemple la sécurité alimentaire, l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement, les institutions universitaires et la recherche. Il devrait également y avoir un équilibre entre experts de la nutrition provenant du secteur humanitaire et du développement. Si cela n'était pas le cas, le GD alors en fonction pourrait susciter de nouvelles nominations provenant des secteurs sous-représentés.
  - iv. **par types d'OSC** : la composition du GD se doit de refléter l'ensemble des différentes communautés d'intérêts représentées par les OSC présentes parmi les membres du Réseau. Les quotas de représentation minimale devraient se fonder sur un exercice de cartographie générale des groupes d'intérêts représentés mené par le Secrétariat. À titre indicatif, la composition du GD devrait inclure les groupes d'intérêts suivants : organisations populaires ou communautaires, associations d'agriculteurs, organisations de femmes, associations de consommateurs dans la mesure du possible, ONG locales, ONG nationales, ONG internationales et réseaux. Il peut s'avérer nécessaire de procéder de manière progressive dans ce domaine.

- c. Convenir de critères concernant le profil du président et celui du vice-président, étant entendu que l'un de ces critères est que les candidats issus des ASC SUN nationales feront l'objet d'une priorité au cours du processus de sélection.
- d. Un appel à nominations individuelles aux fonctions de membres du Comité de pilotage, de président et de vice-président, sera diffusé électroniquement (auprès de tous les membres du RSC SUN, de tous les points focaux des ASC nationales et de tous les contacts clés du RSC SUN (par ex, le mécanisme de la société civile du Comité de la sécurité alimentaire mondiale - CFS), du Secrétariat du Mouvement SUN et d'autres réseaux SUN) accompagné d'une justification (valeur ajoutée, qualifications pertinentes et expérience) et d'un bref profil. Les candidats devront avoir pleinement connaissance des activités mondiales relatives au Mouvement SUN et y avoir été familiarisés.
- Les modes de communication électronique seront favorisés afin de veiller à ce que tous les membres du RSC SUN aient les mêmes chances de participer et de contribuer à cet aspect crucial relatif à la gouvernance du RSC SUN. Le Secrétariat du RSC SUN diffusera un appel initial à nominations trois mois avant le Sommet mondial annuel de SUN. Les nominations devront être soumises au Secrétariat du RSC SUN dans le mois qui suivra l'appel initial ;
- e. Le Secrétariat du RSC SUN aura pour responsabilité de recueillir les informations concernant les nominations et de les soumettre au Comité de pilotage alors en fonction un mois et une semaine après la diffusion de l'appel initial ;
- f. Le GD alors en fonction, ou un sous-groupe du GD selon ce qui aura été convenu, aura pour responsabilité de sélectionner les nominations, y compris celles à la fonction de président et de vice-président (au cas où les personnes en fonction ne seraient pas reconduites) dans les deux mois qui suivent la diffusion de l'appel initial ou dans les trois semaines qui suivent la réception des documents transmis par le Secrétariat du RSC SUN. La sélection sera fondée sur des critères de mérite et de représentation, et s'efforcera de promouvoir de jeunes professionnels expérimentés et prometteurs ;
- g. Si les quotas de représentation ont été atteints sans que le nombre maximum de représentants ait été dépassé, le GD alors en fonction pourra annoncer la composition du prochain GD aux autres membres du Réseau ; si les quotas de représentation n'ont pas été atteints ou que le nombre des nominations dépasse le nombre maximum convenu de membres du GD, de nouvelles nominations seront sollicitées afin de remplir les critères de représentation minimum et un scrutin ouvert (en ligne) sera organisé auprès de tous les membres du Réseau.
- h. Le GD alors en fonction communiquera le résultat des nominations et du processus de sélection aux autres membres du Réseau par voie électronique et à l'occasion de l'Assemblée annuelle du RSC SUN qui se tiendra en marge du Sommet mondial du Mouvement SUN.
- i. Une fois les membres du GD en fonction, ceux-ci devront s'engager à respecter les principes susmentionnés et définir leurs tâches et responsabilités respectives..
- j. Les membres du GD seront en fonction pour une période de deux ans. À l'issue de cette période, un nouveau processus de sélection sera engagé, accompagné d'un système de rotation des membres du GD afin d'éviter un changement complet du groupe à l'échéance des deux ans. Le renouvellement des nominations est autorisé.
- k. Durante la reunión anual de la RSC de SUN, que se celebra en paralelo a la Reunión Global de SUN, el actual Comité de Pilotaje dará paso al Comité de Pilotaje entrante.
- l. Le président et le vice-président du GD seront en fonction pour une période de deux ans. À l'issue de cette période, un nouveau processus de sélection sera engagé. Le président et le vice-président peuvent se présenter pour un nouveau mandat en fonction de leur performance au cours du premier mandat. La sélection s'appuiera sur des critères de mérite et de représentation.

---

*« Le secrétariat est essentiel pour apporter un soutien et assurer la coordination à l'échelle mondiale et nationale. »*

---

Le Secrétariat du Réseau est composé de deux postes dédiés à temps complet. Le coordonnateur ou la coordonnatrice du Réseau, dont le rôle est d'apporter un soutien direct au Comité de pilotage tout en coordonnant les activités du Réseau avec la collaboration le chargé ou la chargée de soutien aux pays du RSC. Ce dernier ou cette dernière a pour responsabilité d'apporter un soutien direct aux pays, notamment en ce qui concerne les communications destinées à promouvoir l'apprentissage et l'échange ainsi que le renforcement des capacités de plaidoyer. Le Secrétariat s'appuiera sur un réservoir d'experts et de consultants externes afin d'offrir un soutien supplémentaire aux pays en fonction de leurs besoins en matière de renforcement de leurs capacités de plaidoyer et de mise en œuvre des projets.

Il est envisagé, dans la mesure où le dispositif proposé est minimal, qu'un poste supplémentaire puisse s'avérer nécessaire en fonction de la croissance en taille et en envergure du Réseau et si un nombre plus important de pays adhèrent au Mouvement SUN. Il est donc recommandé que la composition du Secrétariat soit périodiquement réévaluée (par ex, une fois par an lors de la réunion en personne du Comité de pilotage) et qu'un soutien financier supplémentaire potentiel soit recherché afin de traduire concrètement cette réévaluation.

La sélection des employés du Secrétariat aura lieu sous la forme d'un processus ouvert et il est recommandé qu'une « équipe de sélection » (composée au maximum de 2 personnes en plus du président et du vice-président) soit mise en place le temps de ce processus de recrutement.

## **Priorités du Secrétariat**

1. Soutenir le Comité de pilotage et le RSC SUN pour les aider à atteindre leurs objectifs prioritaires.
2. Faciliter la communication et la coordination de l'ensemble des ASC SUN, et plus généralement du Mouvement SUN.
3. Favoriser l'apprentissage mutuel et l'échange des expériences pour permettre aux ASC de fonctionner collectivement comme un réseau d'apprentissage.
4. Soutenir les alliances de la société civile (ASC) dans les pays SUN et les aider à renforcer leurs capacités en vue de :
  - a. se constituer et mettre en place des structures de gouvernance solides qui permettent aux efforts de la SC d'être inclusifs, coordonnés et multisectoriels ;
  - b. participer activement à des plateformes multilatérales et à l'élaboration de cadres de résultats communs ; identifier la contribution spécifique de la société civile à la réalisation d'objectifs nationaux convenus en commun en matière de nutrition ; et mesurer les progrès par rapport à des indicateurs convenus au niveau national ;
  - c. défendre l'élaboration de plans ambitieux associés à une prise en charge et une obligation de responsabilité collectives, plaider efficacement auprès de tous les gouvernements et autres acteurs en vue d'augmenter les ressources destinées à soutenir les plans nationaux pour la nutrition, suivre l'utilisation de ces ressources et en rendre compte ;
  - d. contribuer au lancement et au déploiement de plans nationaux chiffrés impliquant des acteurs multiples, en suivre la mise en œuvre et le financement ;

## Rôle

Le Secrétariat assurera des fonctions :

- de coordination – un coordonnateur à plein temps responsable de la gestion du Réseau, du soutien national, du soutien aux membres du Réseau à travers l'échange d'informations, l'élaboration de plans et la préparation de demandes de financement au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MTPF) ; et un chargé ou une chargée de soutien aux pays du RSC à plein temps responsable du soutien à apporter aux pays en collaboration avec le coordonnateur du RSC SUN.
- d'assistance technique – par le biais d'un soutien technique spécialisé et d'efforts de renforcement des capacités, notamment en contribuant à la capacité élargie du Mouvement SUN de concrétiser ses efforts.

Les fonctions et responsabilités des employés du Secrétariat sont détaillées en Annexe 3..

## Responsabilités et lignes hiérarchiques

C'est face aux femmes et aux enfants qui souffrent de malnutrition qu'est engagée la responsabilité ultime du Réseau et de son Secrétariat. Le Secrétariat du RSC SUN rend des comptes au Comité de pilotage du RSC SUN et aux alliances nationales de la société civile. Il rédige des rapports et rend des comptes au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs par l'intermédiaire d'une organisation partenaire des Nations Unies (UNOPS) sur toutes les questions contractuelles et financières relatives aux allocations du MPTF.

Le Comité de pilotage rend des comptes devant les membres du RSC SUN.

Le Secrétariat devra rendre des comptes devant le Comité de pilotage du RSC SUN, devant les Alliances de la société civile du Mouvement SUN, et devant les membres du RSC SUN.

Le RSC SUN dans sa globalité a pour responsabilité d'assurer des communications régulières avec le Secrétariat du Mouvement SUN et les réseaux SUN ; il lui incombe également d'établir et de maintenir des liens avec les principaux efforts du Mouvement SUN.

Le Secrétariat agit indépendamment de l'organisation qui l'accueille dans ses locaux et ne rend de comptes qu'au président, au vice-président et au Comité de pilotage du RSC SUN.

## Ressources

Le Secrétariat est financé par le biais de deux allocations provenant du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui se poursuivent jusqu'en décembre 2015 ; il bénéficie



© Salim Dalwood pour la Civil Society Organization Scaling Up Nutrition (CSO-SUN).  
Journée mondiale d'action 2014

également d'une contribution de Save the Children UK qui accueille actuellement le Secrétariat dans ses locaux.

## Dispositions concernant l'accueil du Secrétariat

### Nomination

Après la création du RSC SUN, et suite à un processus de sélection, il a été convenu que le Secrétariat serait accueilli dans les locaux de Save the Children jusqu'à décembre 2015, conformément à la date mettant fin au financement et aux dispositions contractuelles avec l'organisation des Nations Unies participante (PUNO). Après cette date, l'organisation d'accueil sera choisie tous les deux ans par le Comité de pilotage dans le cadre d'un processus démocratique et transparent. La durée du mandat d'accueil fera l'objet d'une révision périodique par le Comité de pilotage du RSC SUN.

## Critères de sélection de l'organisation d'accueil

Le processus visant à sélectionner l'organisation chargée d'accueillir le Secrétariat se fera sous la forme d'un système ouvert de candidature des organisations qui souhaitent assumer cette responsabilité pour une période de deux ans. Toutes les candidatures seront examinées par un comité de sélection conformément aux critères définis ci-dessous.

**Remarque :** si l'allocation des fonds destinés au Secrétariat n'est pas renouvelée suite à la période initiale de financement qui se termine en décembre 2015, l'organisation sélectionnée ne se verra pas dans l'obligation d'assurer les fonctions de Secrétariat pour le Réseau.

Les organisations qui souhaitent accueillir le Secrétariat du RSC SUN devront remplir les critères suivants.

L'organisation devra :

1. avoir nommé des candidats aux fonctions de président et/ou de membres du Comité de pilotage.
2. avoir pleinement adopté les principes d'engagement du Mouvement SUN et s'être engagée à se conformer aux processus de prévention et de gestion des conflits d'intérêts du Mouvement SUN, elle devra également avoir dûment rempli un formulaire de déclaration pour les organisations adhérent au RSC SUN.
3. avoir adopté le cadre de travail du Mouvement SUN et avoir fait la preuve de son engagement et de sa détermination au sein du Mouvement SUN, notamment en ayant activement mis en œuvre une feuille de route en matière de plaidoyer visant à renforcer les efforts relatifs à la nutrition au niveau national et/ou mondial.
4. avoir la capacité d'accueillir le Secrétariat pour une période minimum de deux ans.
5. avoir la capacité d'aider le Réseau à recruter des employés supplémentaires (dans la limite des disponibilités budgétaires).
6. disposer de l'espace nécessaire pour accueillir au moins deux employés du Secrétariat (peut-être plus en fonction du financement) pour la durée de leurs contrats, leur garantir la mise à disposition d'ordinateurs, de téléphones et de tout autre équipement nécessaire au bon fonctionnement du Secrétariat.
7. disposer d'excellents systèmes de communication et être située dans une plaque tournante concernant les voyages.
8. avoir établi des systèmes performants de gestion d'allocations qui permettent le traitement et la distribution de fonds provenant du MPTF vers les principaux pays SUN, et avoir la capacité de rendre des comptes et d'établir des rapports relatifs à ces transactions conformément aux exigences du MPTF.

9. avoir la capacité et les compétences nécessaires afin de négocier avec le Secrétariat du Mouvement SUN et le comité de gestion du MPTF en vue d'organiser la mise à disposition des fonds pour le Secrétariat.
10. accepter de signer un protocole d'accord avec le RSC SUN instaurant la séparation des employés du Secrétariat et de l'organisation d'accueil, et accepter que le Comité de pilotage examine annuellement ces dispositions.

## Protocole d'accord

L'organisation d'accueil s'engage à respecter un protocole d'accord établi avec le RSC SUN instaurant la séparation des employés du Secrétariat et de l'organisation d'accueil.

## Fonctions et responsabilités

L'organisation qui l'accueille devra mettre à disposition du Secrétariat une plateforme opérationnelle performante lui permettant de fonctionner, et assumera la gestion administrative du RSC SUN, et notamment le suivi du budget. L'organisation d'accueil ne devra pas chercher à influencer indûment le plan de travail ou la manière de travailler des employés du Secrétariat qui déploient leurs activités au nom du RSC SUN sous la supervision du Comité de pilotage.

## Les ressources du Réseau :

Le Réseau tire ses ressources d'une association de financements provenant du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires de SUN, de financements obtenus au niveau national par les réseaux nationaux des OSC SUN, de ses propres contributions et du soutien apporté par les OSC elles-mêmes. Les réseaux nationaux des OSC sont encouragés à lever, chaque fois que possible, des fonds nationaux pour couvrir leurs activités relatives au Mouvement SUN.

## Conflit d'intérêts et résolution des conflits

Le RSC SUN traite la prévention et la gestion des conflits d'intérêts conformément à la Note de référence – Engagement dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêts et à la Boîte à outils correspondante (cf. partie relative aux membres).

# Les membres

## Principes d'engagement

Le Réseau de la société civile du Mouvement SUN (RSC SUN) souscrit pleinement aux principes régissant l'engagement du Mouvement SUN (tels que décrits dans la Note de référence – Engagement dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêt) et les adopte comme lignes directrices, en veillant à ce que tous les membres du Réseau restent flexibles et capables de renforcer efficacement la nutrition tout en adhérant à une finalité commune et en s'acquittant d'une obligation collective de rendre des comptes. Le RSC SUN et tous ses membres et partenaires s'engagent à adhérer aux principes du mouvement : être transparent, être inclusif, se fonder sur le respect des droits, être disposé à négocier, être collectivement responsable, être rentable, communiquer en permanence, agir avec intégrité et de façon éthique, être mutuellement respectueux et gagner la confiance de ceux avec lesquels on travaille, ne pas nuire.

## Les membres du RSC SUN

Le Réseau de la société civile est composé de représentants de chacune des ASC nationales SUN actives sous l'égide d'un Comité de pilotage et d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice du Réseau. Les ASC nationales SUN représentent plusieurs centaines d'organisations et de réseaux nationaux, régionaux et internationaux travaillant dans différents domaines, notamment : des petits agriculteurs propriétaires, des pêcheurs, des défenseurs des droits de l'homme, des groupes de femmes, des agences humanitaires et d'assistance, des organes de plaidoyer et de recherche, des groupes de consommateurs, des syndicats, et bien d'autres acteurs, tous activement engagés dans le renforcement de la nutrition dans leur pays. Au sein du Réseau, ces organisations travaillent ensemble en vue de renforcer les capacités et d'optimiser les ressources afin d'obtenir le plus grand impact possible sur la nutrition. Le RSC SUN a élaboré une stratégie et un processus à l'intention de ses membres, un document qu'il est possible de consulter sur la page Internet du RSC SUN.

---

*« Le RSC SUN devra chercher à réunir autant de membres que possible pour que nous puissions devenir un véritable mouvement... les membres joueront un rôle central dans la réalisation de notre vision ».*

---

## Alliances nationales de la société civile SUN (ASC)

L'intention est que des ASC se forment, chaque fois que possible, sur la base de structures préexistantes, de réseaux déjà organisés ou de plateformes de coordination des OSC, dans chaque pays afin de demander que soit accordée davantage d'attention aux résultats et aux programmes nutritionnels dans le cadre des politiques et des programmes nationaux. Elles chercheront également à veiller à l'alignement des efforts engagés par la Société civile pour combattre la malnutrition sur les plans nationaux. Chaque ASC comprend un certain nombre d'OSC membres dans le but d'amplifier la voix des communautés touchées par cette double peine de la malnutrition et de fonder l'action sur des besoins renforcés en matière de responsabilité à l'égard de ces communautés. Les ASC regroupent des OSC internationales et nationales qui ont un engagement actif dans le renforcement de la nutrition au niveau du pays concerné.

# Informations et point de contact au sein du RSC SUN

Pour plus d'informations sur les ressources du RSC SUN et pour en obtenir des exemplaires, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Réseau :

<http://scalingupnutrition.org/fr/sun-networks/rseau-des-organisations-de-la-socit-civile>

Ou à prendre contact avec le RSC SUN à :

[sun.csnetwork@savethechildren.org.uk](mailto:sun.csnetwork@savethechildren.org.uk)



*Shamsia, un an, et sa mère Lantana au centre de stabilisation Aguié, Maradi, au Niger.  
© Jonathan Hyams / Save the Children*

# Annexe 1 – Statut des membres du Comité de pilotage actuel du RSC SUN

Pour une liste à jour des membres du comité de pilotage, merci de visiter la page web du RSC SUN et notre blog.

Les membres du Comité de pilotage à travers quelques chiffres (à la date de septembre 2014) :

- **Représentation géographique** : Amérique du Nord (3) ; Afrique (4) ; Europe (4) ; Asie (3) ; Amérique latine (1)
- **Par genre** : femmes (8); hommes (7)
- **Par secteur** : les secteurs suivants sont représentés par les membres du GD : sécurité alimentaire, agriculture, santé et secteur universitaire/recherche.
- **Type d'OSC** : les membres représentent différents groupes à l'intérieur des OSC, notamment des associations d'agriculteurs, des ONG nationales et internationales, des réseaux et des associations universitaires.

FONCTION	NOM	FONCTION ET INSTITUTION
<b>Président</b>	Milo Stanojevich	Directeur national, CARE Pérou
<b>Vice-président</b>	Marie Rumsby	Chef de l'équipe faim et nutrition, Save the Children RU
<b>Comité de pilotage</b>	Alanghe R. Che	Président de l'équipe de coordination des acteurs non étatiques du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)
	Asma Lateef	Directeur de l'Institut Bread for the World
	Boureima Allaye Toure	Président du conseil national de la société civile du Mali et secrétaire général de l'OMAES, une ONG malienne qui s'occupe de questions de santé et de développement
	Carolyn MacDonald	Directrice de la nutrition, World Vision International
	Elisa Pozzi	Consultante spécialisée dans la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde
	Elise Rodriguez	Conseillère principale plaidoyer, ACF, France
	Francis Zotor	Président, Société africaine de nutrition
	Jennifer Thompson	Responsable du plaidoyer pour la faim, Concern Worldwide
	Michael Krawinkel	Professeur, Institut des sciences de la nutrition et Département de pédiatrie
	Sultana Khanum	Consultante internationale en santé publique, Bangladesh
	Victoria Quinn	Première vice-présidente chargée des programmes, Helen Keller International,
	Dr V Prakash	Membre du conseil de l'Union internationale des sciences de la nutrition (IUNS), Inde
	William Chilufya	Coordinateur de Pays, CSO SUN alliance Zambie
Esther Penunia	Secrétaire Générale, Asian Farmers Association for Sustainable Rural Development (Association des Agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable)	

# Annexe 2 – Orientations relatives à la codification des communications par email

Dans la mesure où les acteurs du RSC SUN ont différentes fonctions et que leurs apports sont aussi très différents, contribuant ainsi à la diversité et à la complémentarité du Réseau, l'utilisation du système suivant de codification est proposée dans les communications par email du RSC SUN en vue de faciliter la priorisation et la rapidité des réponses.

Parce que les communications individualisées prennent parfois un temps excessif à cause du grand nombre d'acteurs impliqués, le Secrétariat du RSC SUN adoptera le système de codification des emails comme méthodologie de préférence.

Les acteurs et contributeurs du RSC SUN auront donc pour responsabilité, le cas échéant, d'adresser leurs communications de cette manière et en temps opportun.

Le Comité de pilotage du RSC SUN a également convenu en interne que si les membres du GD n'envoient pas de commentaire en retour concernant un document ou une décision spécifique dans les délais impartis, leur absence de réponse sera considérée comme un consentement ou une approbation.

- **FYEO** – For Your Eyes Only – Ultraconfidentiel.
- **FYI** – For Your Information – À titre d'information – Le destinataire est informé qu'il n'a pas besoin de répondre à cet email.
- **EOM** – end of message – fin du message. Utilisé à la fin de la ligne d'objet lorsque l'intégralité du contenu de l'email se trouve dans la ligne d'objet et que le corps du message est vide. Cela fait gagner du temps au destinataire, qui sait qu'il n'a pas besoin d'ouvrir le message.
- **ACTION REQUIRED BY** – signifie « mesure à prendre d'ici + une date ou une heure » - Le destinataire est informé qu'une tâche lui a été confiée. Utilisé avec une indication de délai afin d'informer le destinataire que l'expéditeur du message lui demande d'accomplir une tâche dans un délai spécifique, ex : AB+2 signifie « tâche à accomplir sous 2 jours ».
- **DR-KEY RSC SUN ISSUE** – DÉCISION SOLLICITÉE – QUESTION IMPORTANTE POUR LE RSC SUN
- **EXP** – signifie « réponse d'expert sollicitée ».
- **FYG**, signifie « à titre d'orientation/de conseil ».
- **FOR FORWARDING** – signifie « pour transmission/à transmettre ».
- **Y/N** – signifie « Oui/Non ». Le destinataire est informé de ne répondre à cet email que par « oui » ou par « non », augmentant ainsi les chances de l'expéditeur du message de recevoir une réponse rapide.

# Annexe 3 – Fonctions et responsabilités des employés du Secrétariat du RSC SUN

## Coordonnateur/Coordonnatrice du RSC SUN

Le coordonnateur ou la coordonnatrice du RSC SUN remplit une fonction déterminante de catalyseur en dirigeant le RSC SUN, en lui apportant des ressources et en le soutenant dans la mise en œuvre d'activités spécifiques destinées à garantir l'expansion et le développement d'un Réseau de la société civile dynamique au service de la nutrition :

- motiver, pousser et encourager les acteurs de la société civile à participer au Réseau ;
- servir de lien entre les plateformes de plaidoyer à l'échelle nationale et les possibilités de plaidoyer à l'échelle mondiale, et renforcer le profil international du Réseau ;
- développer les ressources et apporter une expertise technique dans le domaine du plaidoyer ;
- faciliter l'apprentissage mutuel entre les alliances de la société civile SUN dans les pays SUN ;
- faciliter l'échange de la connaissance et les communications entre les réseaux ;
- apporter un soutien en vue de renforcer les alliances de la société civile SUN déjà existantes et d'en créer de nouvelles dans les pays SUN ;
- soutenir les organisations de la société civile et les aider à obtenir des financements du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires de SUN.

### Le coordonnateur ou la coordonnatrice du RSC SUN :

- dirige le Secrétariat, gère les employés du Secrétariat et assure le fonctionnement au jour le jour du Secrétariat ;
- veille à l'exécution du plan de travail du RSC SUN ;
- veille à la bonne circulation de l'information ;
- développe des outils de gestion ;
- assiste les alliances de la société civile SUN (ASC) dans l'élaboration de stratégies de plaidoyer et de plans de mise en œuvre ambitieux et réalisables, et les aide dans le cadre des activités de suivi et de compte-rendu qui s'y rattachent ;

- aide les ASC SUN à obtenir des ressources provenant du Fonds d'affectation multipartenaires de SUN ;
- se conforme aux exigences de suivi et d'évaluation, et rend des comptes devant les membres, les donateurs et les autres acteurs ;
- veille à l'efficacité et à l'opportunité des rapports et des communications aux donateurs, s'assure que les donateurs bénéficient de communications claires et rigoureuses sur l'impact des projets ;
- fait en sorte de susciter des possibilités de communication et d'apprentissage mutuel entre les membres du Réseau (GE, ASC et autres membres du Réseau) ;
- contribue à renforcer l'image du RSC SUN auprès des donateurs, des décideurs stratégiques et des dirigeants politiques ;
- remplit un rôle d'interface entre les membres du RSC SUN et d'autres secteurs du Mouvement SUN (réseau des donateurs, réseau d'affaires, réseau des Nations Unies, SMS, SUNACT, Groupe principale) ;
- gère les conflits d'intérêts potentiels ;
- assume des fonctions de secrétariat auprès du Comité de pilotage du RSC SUN, en organisant des réunions régulières, en mettant à disposition des documents d'information et en organisant une réunion physique chaque année ;
- gère les demandes d'assistance technique et soutien la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités ;
- veille au bon usage de toutes les ressources de SUN et de Save the Children ;
- assume d'autres tâches conformément à ses compétences, son expérience et ses fonctions.

### • **Chargé/chargée de soutien au pays du RSC SUN**

Le chargé ou la chargée de soutien aux pays du RSC SUN apporte son appui au coordonnateur du RSC SUN dans tous ses efforts et activités liés au Réseau ; il ou elle :

- soutient les alliances de la société civile au sein du Mouvement SUN et les aide à élaborer des stratégies ambitieuses et réalisables ;
- apporte un soutien aux alliances de la société civile dans 15 à 20 pays SUN, notamment en ce qui concerne la gestion des conflits, la résolution des problèmes et les relations avec les principaux acteurs dans le pays et dans la région ;
- encourage l'apprentissage mutuel entre les alliances de la société civile du Mouvement SUN de différentes manières, et notamment par le biais d'échanges au niveau du terrain et dans le cadre de forums régionaux ; et assure la coordination et la mise en place d'un système efficace de jumelage destiné à soutenir les alliances nationales de la société civile du Mouvement SUN ;
- rassemble des informations et des rapports émanant des alliances nationales de la société civile afin d'alimenter l'échange d'informations à travers les outils de communication du RSC SUN, et détecte les besoins en termes de soutien ;
- contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation itérative d'une stratégie de renforcement des capacités qui réponde aux besoins des pays et tire parti des atouts des membres du RSC SUN ;
- aide le coordonnateur ou la coordonnatrice du RSC SUN à soutenir les pays SUN qui souhaitent établir des alliances nationales de la société civile ainsi que les efforts de la société civile dans les pays qui ne font pas encore partie du mouvement SUN en donnant la priorité aux pays les plus durement touchés ;
- soutient la coordination de réunions nationales visant l'établissement d'alliances nationales de la société civile du Mouvement SUN ;
- apporte un soutien en matière de coordination aux alliances nationales de la société civile qui cherchent à préparer, à organiser une Journée mondiale d'action et à en assurer le suivi ; coordonne la participation et la contribution des ASC nationales à d'autres événements mondiaux destinés à maintenir la nutrition au centre des priorités à l'échelle nationale et mondiale ;
- aide le coordonnateur ou la coordonnatrice du RSC SUN à établir des communications et à susciter des occasions d'apprentissage mutuel entre les ASC membres, tout en gérant les conflits d'intérêts potentiels ;
- veille à ce que les supports clés soient mis à disposition dans les langues pertinentes et encourage le dialogue entre les différentes langues ;
- facilite, en étroite collaboration avec le coordonnateur ou la coordonnatrice du RSC SUN, la compilation d'un rapport annuel de progrès des ASC SUN prêt à être publié en septembre à l'occasion du Sommet mondial du Mouvement SUN, et prêt également à alimenter le rapport SUN en y apportant l'engagement des ASC à la vision du Mouvement SUN.



## EN SAVOIR PLUS ?

Visitez [www.scalingupnutrition.org](http://www.scalingupnutrition.org)

*pour plus d'informations sur le Mouvement SUN et le réseau de la société civile (RSC SUN).*

*Suivez-nous sur Twitter <https://twitter.com/SUNCSN> et [https://twitter.com/SUN\\_Movement](https://twitter.com/SUN_Movement)*

*Lire le blog du Réseau de la société civile SUN <http://suncivilsociety.net.wix.com/suncsnblog>*